

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Modifié le : 30/01/2017

Version : 1

Date d'impression : 27/02/2017

1. Caractéristique du produit, du mélange, de la société

Données relatives au produit

Nom commercial : VITA ADIVA TOOTH-ETCH

Utilisation de la préparation : Produit dentaire

Fabricant/Fournisseur :

Harvard Dental International GmbH,

Margaretenstraße 2-4,

15366 Hoppegarten, Germany

info@harvard-dental-international.de

Service chargé des renseignements :

+ 49 (0) 30 99 28 978-0 (Quality Management)

2. Dangers possibles

Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008

Corr. cut. 1B ; H314 provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Mises en garde particulières pour l'homme et l'environnement

Le produit est soumis à une obligation d'étiquetage selon la méthode de calcul de la dernière version en vigueur de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE".

Éléments d'étiquetage :

classification selon le règlement (CE) 1272/2008

Pictogrammes de mise en garde



Terme d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Consignes de sécurité

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer soigneusement pendant quelques minutes

avec de l'eau. Enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer.

P280 Gants de protection/Vêtements de protection/Protection oculaire/porter un masque.

Étiquetage selon les directives CEE

Les dispositifs médicaux au sens de la directive 93/42/CEE destinés au consommateur final et utilisés de manière invasive ou entrant en contact physique sont exclus de l'obligation d'étiquetage conformément à l'ordonnance (CE) no 1272/2008 (CLP/GHS).

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : non applicable

vPvB : non applicable

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Modifié le : 30/01/2017

Version : 1

Date d'impression : 27/02/2017

3. <u>Composition/Données relatives aux composants</u>
<p>Caractéristiques chimiques :</p> <p>Description : 37 % d'acide phosphorique sur une base de gel thixotrope</p> <p>Substances dangereuses : 7664-38-2 (No CAS) acide phosphorique (37 %) GHS05, H314</p>
4. <u>Mesures de premier secours :</u>
<p>Indications générales : appeler un médecin si des symptômes ayant potentiellement été causés par le produit apparaissent</p> <p>en cas de contact avec la peau : nettoyer avec beaucoup d'eau et du savon, enlever immédiatement les vêtements contaminés</p> <p>en cas d'inhalation : emmener la victime respirer à l'air libre, consulter un médecin</p> <p>En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.</p> <p>En cas d'ingestion : boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Ne pas tenter de neutralisation. Consulter immédiatement un médecin.</p>
5. <u>Mesures de lutte anti-incendie</u>
<p>Agent extincteur approprié : non inflammable. En cas d'incendie, déterminer l'agent extincteur en fonction de l'incendie environnant. En cas d'incendie, formation d'oxydes phosphoriques. Ne pas lutter contre les émanations avec de l'eau.</p> <p>Équipement de protection spécifique : vêtements de protection appropriés et appareil de protection respiratoire autonome</p>
6. <u>Mesures à prendre en cas d'émission involontaire</u>
<p>Mesures de précautions liées aux personnes : ne pas respirer les émanations ou aérosols. Éviter tout contact avec la substance. Veiller à une aération appropriée.</p> <p>Mesures de protection de l'environnement : ne pas évacuer dans les canalisations/nappes phréatiques</p> <p>Procédure de nettoyage/d'absorption : récupérer le produit au moyen d'un matériau absorbant et neutralisant pour liquides. Mettre au rebut. Nettoyer. Veiller à une aération suffisante.</p> <p>Indications complémentaires : Consulter le paragraphe 7 pour obtenir des informations sur la manipulation sûre Consulter le paragraphe 8 pour obtenir des informations sur l'équipement de protection individuelle Consulter le paragraphe 13 pour connaître les consignes de mise au rebut</p>
7. <u>Manutention et stockage</u>
<p>Manutention : ne peut être utilisé que par des dentistes ou des laboratoires dentaires ou à la demande de ces derniers.</p> <p>Indication pour une manipulation sûre : aucune en cas de stockage et de manipulation conformes</p> <p>Prévention des incendies et des explosions : aucune</p> <p>Stockage : entreposer au frais, au sec et dans un endroit fermé hermétiquement (15 à 25°C).</p> <p>Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : aucune exigence particulière</p> <p>Indications relatives au stockage groupé : ne pas entreposer avec des denrées alimentaires.</p> <p>Autres indications relatives aux conditions de stockage : aucune</p>

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Modifié le : 30/01/2017

Version : 1

Date d'impression : 27/02/2017

8. Limite d'exposition et équipement de protection individuelle

Indications complémentaires sur la conception des installations techniques : -

Composants exigeant un contrôle des valeurs limites en relation avec le poste de travail :

No CAS	Désignation de la substance	Type	Valeur	Unité
[7664-38-2]	Acide phosphorique	TRGS 900 AGW	2	mg/cm ³

Type d'exposition : fraction respirable

Indications complémentaires : le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène : respecter les mesures d'hygiène normales

Protection respiratoire : nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Protection des mains : porter des gants. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. En l'absence de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit ne peut être donnée

Protection des yeux : lunettes de protection nécessaires

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect extérieur

Forme : gel thixotrope

Teinte : bleu

Odeur : inodore

Valeur/domaine	Unité	Méthode
----------------	-------	---------

Variation d'état

Point/intervalle de fusion : -1 °C

Point/intervalle d'ébullition : > 100 °C

Point de flamme : n.a.

Autoinflammabilité : n.a.

Risque d'explosion : aucune

Densité : 1,33 g/cm³

Pressions de vapeur : n.a.

Viscosité : gel thixotrope

pH : environ 1

Solubilité dans/miscibilité avec :

L'eau : soluble à 95 %

Teneur en solvant :

Solvants organiques : aucun

Eau : néant

Teneur en solide : néant

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

les bases et la majorité des métaux. Formation d'hydrogène. Incompatible avec le fer/les liaisons contenant du fer, l'acier, l'aluminium.

Produits de décomposition dangereux : oxyde phosphorique en cas d'incendie

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Modifié le : 30/01/2017

Version : 1

Date d'impression : 27/02/2017

11. Données relatives à la toxicologie

Toxicité aiguë : LD₅₀ (oral) rat : 1530 mg/kg

Irritation primaire :

au contact de la peau : effet corrosif sur la peau et les muqueuses

au contact des yeux : effet fortement corrosif

En cas d'ingestion : fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx

en cas d'inhalation : irritations des voies respiratoires

Sensibilisation : aucun effet sensibilisant connu

Indications toxicologiques complémentaires :

Nos expériences montrent que le produit ne présente aucun risque pour la santé s'il est manipulé de manière conforme en respectant les consignes habituelles d'hygiène.

12. Informations relatives à l'environnement

Indications générales : substance anorganique. Ne provoque pas de consommation biologique de l'oxygène. Effet nocif sur les organismes aquatiques, même dilué, en raison d'une modification du pH.

Classe de danger pour les eaux : WGK 1 (autoclassification) : risque faible pour les eaux

13. Indications relatives à la mise en décharge

Produit :

Recommandation : peut être incinéré dans une installation adaptée dans le respect des prescriptions locales.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : élimination conforme aux prescriptions des autorités compétentes

14. Prescriptions relatives au transport

Transport terrestre ADR, RID :

UN 1805 ACIDE PHOSPHORIQUE, SOLUTION, 8, III

Transport maritime code IMDG :

UN 1805 PHOSPHORIC ACID, SOLUTION, 8, III

EmS : F-A S-B

Transport aérien ICAO-TI/ATA-DGR :

UN 1805 PHOSPHORIC ACID, SOLUTION, 8, III

Les prescriptions concernant le transport sont citées conformément aux accords internationaux et dans la forme appliquée en Allemagne. Les différences potentielles en vigueur dans les autres pays ne sont pas prises en considération.

15. Prescriptions

Étiquetage selon les directives CE :

Le produit est soumis à la directive CE 93/42/CEE pour les dispositifs médicaux.

Prescriptions nationales :

Classe de danger pour les eaux : WGK 1 (autoclassification) : risque faible pour les eaux

Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Informations diverses :

Modifications par rapport à la version précédente :

ajustement selon 1907/2006/CE, Article 31

Les informations se basent sur l'état actuel des connaissances et expériences. Les informations de la fiche de données de sécurité ne sont pas des garanties des caractéristiques du produit.